



La maltraitance envers les aînés ça existe!

« Négliger un aîné en le privant de nourriture, de soins, de médicaments. Manipuler, isoler, dénigrer, faire peur... Moi, ce qui me ferait peur, ça serait qu'on ferme les yeux là-dessus, qu'on fasse comme si ça n'existait pas... »

- Yvon Deschamps, *humoriste québécois*

Qu'est-ce que la maltraitance?

Il y a maltraitance quand une personne cause du mal ou fait vivre de la détresse à une autre personne avec qui elle a une relation de confiance. Il y a maltraitance **même si** :

- Cela n'arrive qu'une **seule fois**
- L'intention n'est pas de causer du tort.
- On pense que ce n'est pas grave!

La maltraitance peut **se faire de deux façons** :

- Par **violence** (poser un geste) ou par **négligence** (absence de geste)

Exemples de maltraitance envers les personnes âgées

- **Matérielle ou financière** : frauder, mettre de la pression pour modifier un testament, s'approprier des biens, voler, priver d'argent
- **Psychologique** : humilier, menacer, intimider, manipuler, ridiculiser, ignorer, rejeter, isoler, faire peur, priver d'affection
- **Sexuelle** : harceler, toucher le corps ou les parties génitales d'une autre personne sans son accord, montrer ses organes génitaux
- **Physique** : frapper, pousser, avoir des gestes rudes, priver de confort ou de sécurité, négliger en privant de soins ou de médicaments
- **Violation des droits** : imposer un traitement médical, ne pas respecter la vie privée, ne pas secourir une personne en détresse, dire des mensonges à propos d'une personne dans le but de lui nuire
- **Âgisme** : exclure en raison de l'âge, avoir des préjugés envers les personnes âgées, traiter un aîné comme un enfant

La maltraitance est **inacceptable**, même si elle n'est pas faite de façon volontaire. Elle peut avoir de **graves conséquences** pour les victimes : repli sur soi, isolement, perte d'appétit, problèmes de santé aggravés, sentiment de peur, anxiété, confusion, dépression et même suicide.

Une personne qui vit de la maltraitance va souvent le cacher car :

- elle se sent honteuse
- elle a peur des représailles
- elle veut protéger la personne qui la maltraite, souvent un proche

Comment savoir si une personne vit de la maltraitance?

Certains **indices** laissent croire qu'une personne vit de la maltraitance :

- blessures, perte de poids, manque d'hygiène
- changements de comportement, dépression, isolement
- méfiance envers les autres
- transactions bancaires inhabituelles, disparition d'objets de valeur

Avant de sauter aux conclusions, il est important de **vérifier les faits auprès de la personne**. Un indice n'est pas une preuve!

Si vous croyez qu'une personne vit de la maltraitance, dites-lui que vous êtes inquiet pour elle. Si elle se confie à vous, écoutez-la simplement et demandez-lui comment vous pouvez l'aider. Évitez de lui dire ce que vous feriez à sa place, sauf si elle vous le demande. Parlez-lui de la ligne Aide Abus Aînés. N'hésitez pas à appeler vous-même pour des conseils.

De l'aide existe!

Si vous vivez de la maltraitance, demandez de l'aide en contactant la ligne Aide Abus Aînés.

Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287

Un intervenant social, respectant la confidentialité, vous écoutera et vous aidera à trouver des solutions et de l'aide.